



GRUPE
CARSO



RSDE – Recherche des Substances Dangereuses dans l’Eau - Mise en œuvre et enjeux de cette action pour les industriels

Séminaire gratuit d’information

Bordeaux – jeudi 25 février 2010

Lieu : **ITGA – Le Trium, entrée n°2 – 187 avenue du Haut Lévê que – 33600 PESSAC**

Horaires : **9 heures – 14h30 avec déjeuner**

-Pré-programme de la journée :

- ♦ RSDE et aspects juridiques nationaux et européens : obligations des entreprises, périmètres de responsabilités
- ♦ Mise en place de la surveillance RSDE selon la circulaire du 5 janvier 2009 - Eléments techniques, financiers et administratifs
- ♦ Prélèvements RSDE - Les possibilités de l’industriel - Les précautions à mettre en place par le préleveur
- ♦ Analyses RSDE - Mise en œuvre : limites de quantification - COFRAC
- ♦ Rapport de synthèse et réduction des flux de substances dangereuses
- ♦ Discussions et table ronde
- ♦ Déjeuner

Le programme RSDE

Les ICPE soumises à l’arrêté du 29 juin 2004 ou récemment créées sont concernées.

L’action se décompose en :

1 – suivi initial : vérifier la présence de substances dangereuses dans les rejets industriels : 6 mesures sur 6 mois.

2 – suivi pérenne : une mesure tous les trimestres pour suivre l’évolution des substances dangereuses dans les rejets.

Renseignements et inscriptions :

ITGA – Service Client
116 B rue Eugène Pottier – CS 46537
35065 RENNES Cedex
E-mail : aurélie.deffains@itga.fr

Bulletin d’inscription à nous retourner par mail à aurélie.deffains@itga.fr ou par fax au : 02 23 44 08 30

Inscription pour la journée : **Bordeaux 25/02/2010**

PARTICIPANT

Mme Melle M.

Nom :

Prénom :

Fonction exercée :

E-Mail :

Tél. : Fax :

SOCIÉTÉ, ENTREPRISE, ORGANISME

Nom de l’établissement :

Adresse :

.....

Date :

Signature et cachet :